

Châteaulin, le 13 septembre 2024

Le secrétariat du service environnement de la  
DDTM des Côtes-d'Armor  
1 rue du Parc CS 52256 22022,  
SAINT-BRIEUC Cedex  
Dossier suivi par : M. Yvon BERHAULT

OBJET : CONSULTATION POUR AVIS - REVISION DU PERIMETRE DE PROTECTION DE CAPTAGES D'AR  
POULLOUDU A PLEVIN (22)

Nous avons été consultés pour avis sur le projet de révision du périmètre de protection de captages  
d'Ar Poulloudu (Plévin) le 29 août 2024.

Après instruction du dossier par nos services, l'EPAGA tient à vous informer que le projet est compatible  
avec le SAGE Aulne et ses enjeux.

Restant à votre disposition pour tout complément relatif à ce dossier, je vous prie d'agréer, l'expression  
de mes salutations les meilleures.

Gaël CALVAR



Président de la CLE du SAGE Aulne